



Genève, le 21 septembre 2015

Audition par la Commission de contrôle de gestion du Grand Conseil
Note à l'attention des membres de la commission

Notre conseil vous remercie de l'auditionner au sujet du rapport no 83 de la Cour des comptes sur le dispositif du nouveau Cycle d'orientation (nCO).

Renforcer l'information et l'orientation au Cycle d'orientation et inciter les entreprises à offrir suffisamment de places d'apprentissage et de stages pour les élèves de 11^{ème} année figurent parmi les actions prioritaires de notre conseil (cf. Priorités du CIF 2012). Des représentants de notre conseil ont activement contribué aux travaux d'élaboration du nouveau dispositif d'information et d'orientation scolaire au nCO et son bureau bénéficie de points de situation réguliers sur sa mise en œuvre.

Nous souhaitons rappeler en préambule que l'information et l'orientation scolaire ne pourra être réduite aux seules mesures d'enseignement de l'IOSP au CO. Le dispositif comporte un large ensemble de mesures complémentaires visant à sensibiliser les élèves à la diversité des filières et parcours professionnels et les aider à élaborer des choix : les activités phares, un soutien individuel par les psychologues conseillers en orientation, les zooms métiers, les ateliers et autres prestations pour les jeunes et parents de la Cité des métiers du Grand Genève, menés en collaboration avec les milieux professionnels.

Les objectifs de la réforme de l'IOSP sont très ambitieux et ont entraîné des changements à plusieurs niveaux (introduction d'une nouvelle méthode, enseignement de l'IOSP par tous les maîtres de classe et pour tous les élèves, stages obligatoires, Journée des métiers etc.) Notre conseil estime que la mise en place d'un tel projet d'envergure nécessite du temps. Si quelques ajustements sont certes nécessaires, les principes généraux du dispositif doivent être maintenus.

Pour atteindre les objectifs fixés, il faudra renforcer la transversalité et la collaboration entre le monde professionnel et les enseignants du Cycle. Plusieurs expériences ont déjà été menées dans des établissements du CO, il s'agit de les développer encore davantage pour soutenir les enseignants dans leur tâche et améliorer leur connaissance du monde du travail. La direction générale du CO joue à nos yeux un rôle central pour coordonner les différentes actions et faciliter l'entrée des milieux professionnels au sein des établissements.

Notre conseil partage les constats qu'il est nécessaire d'améliorer l'information des parents sur le dispositif de l'IOSP. Les parents sont des acteurs essentiels dans le processus d'élaboration du choix scolaire et professionnel de leur enfant. Des réflexions sont en cours au sein du groupe opérationnel IOSP, qui propose notamment la distribution d'un dépliant pour les parents des élèves de 9^{ème} année. Une autre recommandation du groupe est de revoir la méthode pour améliorer l'adhésion des enseignants. Notre conseil propose d'associer les milieux professionnels d'une manière plus étroite à ces travaux pour améliorer la transversalité et renforcer le rôle des partenaires sociaux.

Enfin, notre conseil estime que les activités phares sont un élément central du dispositif, qui doit s'appliquer à tous les jeunes du CO. La journée des métiers en 9^{ème} année et les visites de pôle en 10^{ème} année sont dans l'ensemble bien accueillies. Concernant les stages, notre conseil estime que de nouvelles pistes devront être explorées pour compléter l'offre de places, par exemple en proposant des stages de sensibilisation au sein des centres de formation professionnelle.